



## Congés payé refusé; vacances déjà réservé

Par **Latfric**, le **14/08/2013** à **19:37**

Bonjour, voila j'ai un problème vis à vis de mes congés payés;

J'étais en CDD, celui ci se termine la semaine prochaine, j'avais réserver des vacances au Maroc au moi de Mai, pour des vacances début septembre.

Ne sachant pas si j'allais être renouvelé ou pas, j'ai décider de poser deux semaines de congés pour le moi de septembre, j'ai fait cette demande début Juin. j'ai su aujourd'hui, que j'étais prise en CDI mais que mes congés étaient refusé.

J'ai déjà payer 2000 euros pour mes vacances; si j'annule je perds la moitié de mon argent. Si je leur donne un justificatif qui atteste que j'ai payer mes vacances au moi de Mai, sont ils obligé de m'accorder mes vacances ?

Merci de m'aider je ne sais pas quoi faire.

Par **pat76**, le **16/08/2013** à **15:33**

Bonjour

Vous aviez déposé votre demande de congés par écrit début juin?

Par **nohky**, le **11/09/2013** à **10:13**

Bonjour,

si je comprends bien, vous aviez réservé des vacances à une période située après votre CDD.

Dans ce cas il ne s'agit pas de congés, et votre employeur n'est pas concerné par ce que vous faites après votre contrat.

Ensuite il vous propose un CDI dans lequel il ne veut pas mettre de congés, c'est alors son droit. Vous pouvez refuser le CDI si les conditions ne vous conviennent pas.

Cordialement,  
F.P